

Checklist pour vendeurs

Avant la saison du Marché

	<p>J'ai lu et compris le Guide des vendeurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Le Guide des vendeurs est accessible sur cette page : https://jeudisfranco.com/market-vendor-registration/
	<p>J'ai téléversé 3 à 5 photos de mes produits lors de mon inscription</p> <ul style="list-style-type: none">• Si non, j'ai envoyé à mdupuis@cdem.com• De mes photos, au moins, une est de mon kiosque et deux sont de mes produits.
	<p>J'ai téléversé ou envoyé mes permis (téléversé dans le formulaire ou par courriel à la Coordinatrice des vendeurs)</p>
	<p>J'ai reçu confirmation de mes <u>dates sélectionnées</u> pour le marché</p>
	<p>J'ai reçu <u>confirmation finale de mes dates de participation</u>?</p> <ul style="list-style-type: none">• Si je n'ai pas reçu de confirmation pour mes dates de marché avant le 23 mai, je devrais contacter la Coordinatrice des Vendeurs.
	<p>J'ai compris que je dois collecter et partager mes données de vente à la fin de chaque mois</p> <ul style="list-style-type: none">• Un rappel avec un lien au formulaire sera envoyé à la fin du mois. Pour plus d'informations sur les données attendues, veuillez consulter le Guide des données de vente disponible sur le site web.

Pendant la saison du marché

La semaine avant le marché

	<p>J'ai confirmé ma participation avec la Coordinatrice des vendeurs 3 jours avant le marché (avant le lundi)</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour confirmer ma participation au marché, j'ai répondu au courriel envoyé par la Coordinatrice des Vendeurs le samedi matin.
	<p>J'ai confirmé les services que je requies (table, tente et accès à l'électricité)</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le même formulaire que la confirmation de ma participation, j'ai sélectionné les services que je requies pour le marché.• Un rappel pour les vendeurs qui souhaitent offrir des échantillons :<ul style="list-style-type: none">○ Le vendeur doit amener leur propre revêtement de sol à moins que la Coordinatrice des vendeurs leur ait informé qu'ils seront placés sur le ciment.○ Pour tous les règles associer à la vente d'échantillons, veuillez revoir le document suivant : Lignes Directrices sur les marchés de producteurs
	<p>Je comprends mes obligations comme vendeur pour respecter les heures de marché</p> <ul style="list-style-type: none">• Je dois arriver dès 16h pour installer mon kiosque et payer mon frais de participation.• Mon kiosque doit être prêt avant le début du marché à 17h30.• Je suis obligé(e) de rester à mon kiosque jusqu'à ce que le marché ferme à 20h30.• Je suis obligé(e) de quitter le lieu de marché par 21h.
	<p>J'ai mes permis prêts (si applicable)</p> <ul style="list-style-type: none">• Si je vends des produits alimentaires, cosmétiques, de bain et de soin du corps, je m'assure d'avoir mes permis prêts le jour du marché pour l'inspecteur de santé.
	<p>J'ai informé la Coordonnatrice des vendeurs de tout changement dans les produits que j'ai l'intention de vendre</p> <ul style="list-style-type: none">• Si je souhaite amener de nouveaux produits, ils DOIVENT être approuvé par la Coordinatrice des vendeurs au préalable. Tant qu'ils ne sont pas approuvés, je n'ai pas permission de vendre ce produit.

Sur le jour du marché

	<p>J'ai communiqué tout retard ou changement dans ma participation aussi tôt possible avec la Coordinatrice des vendeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si j'annule ma participation sans préavis adéquat (moins de 48h) je vais perdre mon dépôt saisonnier. Les urgences et circonstances atténuantes seront prises en compte à la discrétion de la Coordinatrice du marché. En cas d'annulation de dernière minute, appelez ou envoyez un SMS au 204-229-7785.
	<p>J'ai vérifié mes courriels pour tout message de la Coordinatrice des vendeurs, des changements dans l'emplacement de mon kiosque ou des annulations de marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je consulte ma boîte courrier vers midi le jour du marché pour être informé de tout changement ou mise à jour de dernière minute.
	<p>Je suis prêt(e)s à payer le dépôt saisonnier et autres frais (débit ou crédit seulement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les transactions auront lieu à la table de paiement. Les vendeurs auront à payer le dépôt de sécurité de 100\$ sur leur première date du marché et à payer leur frais de kiosque de 25\$ (par marché). Les vendeurs seront remboursés 50\$ lorsque toutes les données de vente auront été soumises.
	<p>J'ai préparé tous les effets dont je dois amener</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir la liste ci-dessous

	Table
	Tente
	Chaise
	Poids et bungees
	Nappe
	Chariot
	Rallonge électrique
	Caisse pour les transactions en monnaie

	Chapeau
	Bouteille d'eau
	Stylo ou crayon
	Feuille suivi de vente
	Sacs de poubelles
	Gel hydroalcoolique
	Chasse moustique et écran solaire
	Revêtement de sol temporaire